

Statement
Minister for
International
Trade



Discours
Ministre du
Commerce
extérieur

89/65

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION
PAR LE MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR,
JOHN C. CROSBIE,
DEVANT LE CONSEIL D'AFFAIRES THAÏLANDE-CANADA

BANGKOK (THAÏLANDE)

Le 20 novembre 1989

Sawatdii khrap - ou, comme on dirait au Canada, bonjour.

On me dit que le Conseil d'affaires Thaïlande-Canada a tenu son premier déjeuner le 30 novembre 1988 et que depuis cette date le nombre de membres est passé à environ 270.

L'ambassadeur me dit que c'est une association dynamique, qui réunit effectivement des Canadiens, des Thaïlandais et d'autres personnes qui s'intéressent à nos relations commerciales. Permettez-moi d'être l'un des premiers à vous féliciter pour cette première année remarquable.

Je n'ai pas besoin de vous dire que vous vivez et que vous travaillez dans l'un des pays les plus extraordinaires au monde. Le dynamisme de l'entreprise est palpable dans tout le pays. C'est une économie en effervescence.

Les chiffres sont là pour le prouver.

En 1988, le produit intérieur brut réel a augmenté de 11 %. Les exportations de produits manufacturés ont grimpé de 46 % et le tourisme, de 40 %.

Les investisseurs du monde entier reconnaissent l'énorme potentiel de ce pays. Les investissements étrangers en Thaïlande ont atteint 1,3 milliard de dollars au cours des six premiers mois de l'année, soit presque autant que durant toute l'année précédente.

Le Canada joue un rôle important dans le développement de ce pays, avec son programme d'aide, mais aussi de plus en plus au moyen de coentreprises et d'investissements. Et je suis convaincu qu'il y a place pour une participation beaucoup plus grande entre nos deux pays.

Depuis 1980, les échanges entre le Canada et la Thaïlande ont augmenté régulièrement et en 1988, ils dépassaient largement les 500 millions de dollars. Au cours des six premiers mois de 1989, ils ont été plus vigoureux que jamais. La Thaïlande est devenue le principal client du

Canada parmi les pays de l'ANASE et son plus important partenaire commercial bilatéral au sein de cette organisation.

En 1989, les échanges bilatéraux pourraient bien atteindre les 800 millions, un chiffre remarquable si l'on se souvient qu'ils se chiffraient à 250 millions, il y a à peine trois ans.

Par ailleurs, nous constatons que la nature des échanges évolue pour passer des matières premières et des produits de base aux produits manufacturés et aux produits de haute technologie. La Thaïlande peut être fière que des voitures fabriquées ici comptent déjà pour 25 % de ses exportations au Canada.

Pour faciliter cette poussée de développement, le gouvernement thaïlandais a décidé judicieusement de consacrer des ressources considérables à l'amélioration de son infrastructure économique et industrielle. Ce progrès offre des possibilités extraordinaires aux Canadiens, qui souhaiteraient par exemple contribuer au projet de 2 milliards de dollars pour la construction du réseau métropolitain de transport rapide à Bangkok.

Le gouvernement du Canada appuie toujours la soumission de Lavalin pour ce projet essentiel. Cette société a maintes fois fait la preuve, avec des projets réalisés un peu partout à travers le monde, qu'elle dispose de la technologie et du savoir-faire nécessaires pour réaliser l'ouvrage. La proposition de Lavalin est complète. Elle offre une technologie éprouvée, à la fine pointe du progrès. Et elle est appuyée par ce qui est à notre avis le meilleur programme de financement de tous ceux qui ont été proposés.

J'aborderai ces points plus en détail en fin d'après-midi, lorsque je rencontrerai le ministre de l'Intérieur, M. Pramarn.

La signature, en juillet 1988, d'un accord de coopération économique entre nos deux pays a donné un élan à nos relations commerciales bilatérales grandissantes. Il s'agit pour les deux pays d'un accord unique et nous constatons aujourd'hui que l'esprit et l'intention qui animaient nos délibérations au départ sont en train de porter fruit.

L'Accord de coopération économique complète notre programme d'aide bilatérale au développement, qui se chiffre à 150 millions de dollars et qui est financé par l'Agence canadienne de développement international, l'ACDI. C'est un programme conçu pour aider la Thaïlande à gérer la transition entre une économie agricole traditionnelle et un État industriel, et pour jeter les bases de relations économiques à long terme entre nos deux pays.

D'ici avril, l'ACDI mettra en oeuvre le Projet de collaboration inter-entreprises, le premier du genre au monde, afin de faciliter la collaboration entre nos deux pays. Il portera principalement sur les transferts de technologie, les nouvelles coentreprises et les industries axées sur l'exportation. C'est un programme de cinq ans, de 13 millions de dollars, qui permettra aux entreprises thaïlandaises de demander des fonds qui les aideront à se lancer dans des projets de coentreprise ou à obtenir des transferts de technologie canadienne. Il pourra comprendre des études de faisabilité, des visites au Canada afin de rencontrer des partenaires éventuels et de l'aide pour réaliser la phase de mise en oeuvre.

Le fait que le programme sera exécuté à l'initiative des Thaïlandais témoigne de notre vif désir de travailler plus étroitement avec le secteur privé thaïlandais en fonction des priorités de ce dernier.

Il y a quelques semaines, le ministre Korn Dabaransi a prononcé un discours à Toronto à l'occasion d'un colloque organisé par le Conseil d'investissement de la Thaïlande et il a mis au défi les entreprises canadiennes de s'intéresser aux possibilités extraordinaires qu'offre la Thaïlande. J'aimerais faire écho à ces propos et inviter le secteur privé thaïlandais à se rendre au Canada pour trouver des partenaires commerciaux désireux de se lancer dans de nouvelles coentreprises, ici, en Thaïlande.

Je crois que vous constaterez que l'esprit d'entreprise est bien vivant au Canada et que le gouvernement fait le nécessaire pour l'encourager.

L'une des premières initiatives du gouvernement a été de mettre en oeuvre une politique qui ouvre la porte aux investissements étrangers. Nous sommes allés de l'avant avec la déréglementation et avons rendu au secteur privé de nombreuses sociétés d'État. Nous avons réduit les taux d'imposition sur les particuliers et les sociétés. Nous avons conclu l'Accord de libre-échange et nous jouons un rôle de chef de file dans les négociations commerciales multilatérales.

Pour développer les exportations, nous avons lancé un programme baptisé Horizon Le Monde, comme l'a annoncé le Premier ministre Brian Mulroney à Singapour, le mois dernier. Ce programme de 94 millions de dollars est ciblé sur les trois grands marchés que sont les États-Unis, l'Europe et la région de l'Asie et du Pacifique. Pas moins de 65 millions seront consacrés au volet Asie-Pacifique, baptisé Pacifique 2000.

Pacifique 2000 comprend une stratégie commerciale qui appuiera les réseaux commerciaux bilatéraux. Ce programme

aidera les exportateurs à ouvrir des bureaux à l'étranger et à élargir leurs relations avec des groupes analogues. La Stratégie commerciale souscrira également aux expositions sectorielles dans la région du Pacifique.

Mentionnons aussi le Fonds Pacifique 2000 pour l'apprentissage des langues et des réalités asiatiques, qui aidera les gens d'affaires à se familiariser davantage avec les langues et la culture de l'Asie et qui financera des cours sur la façon de faire des affaires en Asie.

Le Fonds pour les projets Pacifique 2000 permettra de financer des activités spéciales qui visent à accroître la visibilité du Canada dans cette région. Le volet Jeunes leaders, par exemple, permettra de financer la visite au Canada de jeunes cadres ou journalistes asiatiques. Le volet Éducation internationale encouragera les coentreprises avec des établissements d'enseignement asiatiques.

Je n'ai pas passé en revue toutes les initiatives que renferme le programme Pacifique 2000, mais je suis sûr que les exemples que je viens de donner suffiront à vous convaincre que le gouvernement fédéral désire vraiment venir en aide aux entreprises canadiennes dans cette région.

La région de l'Asie et du Pacifique, qui comprend l'Asie de l'Est, l'Amérique du Nord et l'Australasie, compte aujourd'hui pour près de 40 % du commerce international et ce commerce est en pleine expansion. Dans le cas du Canada, le commerce transpacifique est actuellement plus important que les échanges avec l'Europe. Ce commerce est une source importante de croissance économique pour tous les pays de la région et il est essentiel pour des pays comme le Canada et la Thaïlande, qui tirent une large proportion de leur produit national brut du commerce extérieur.

Pour que le commerce continue à être le moteur de l'activité économique, il est absolument nécessaire que l'environnement commercial international soit ouvert et qu'il fonctionne suivant des règles équitables. Ce sont les objectifs que se sont fixés les membres de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce et c'est ce qui m'amène en Thaïlande.

Cet après-midi, je me rendrai à Chiang Mai pour y rencontrer treize autres ministres du Groupe de Cairns des exportateurs agricoles. J'aurai ainsi participé à quatre rencontres ministérielles en quinze jours.

D'abord, à Canberra, j'ai pris part avec les représentants d'onze autres pays, y compris la Thaïlande, à la première rencontre ministérielle sur la coopération économique dans la région de l'Asie et du Pacifique.

C'est à Bob Hawke, le Premier ministre de l'Australie, que nous devons cette initiative. M. Hawke avait envisagé de mettre sur pied un processus qui permettrait de mieux comprendre les grands dossiers économiques et commerciaux de la région, et favoriserait la coopération et le consensus à ce chapitre. Cette idée est devenue réalité à la réunion.

Nous avons convenu de tenir une série de rencontres ministérielles, à commencer par celle de Singapour l'an prochain. Les hauts fonctionnaires se réuniront dans l'intervalle pour poursuivre l'examen des questions dont nous avons discuté à Canberra.

Nous avons par ailleurs reconnu qu'il est nécessaire de mener à terme le cycle Uruguay des Négociations commerciales multilatérales en respectant l'échéance fixée, à savoir le mois de décembre 1990. Cette tâche ardue exigera une solide volonté politique, comme celle que nous avons montrée à Canberra.

Pour le Canada, il importait en outre que les participants reconnaissent que la gestion des ressources marines du Pacifique est un domaine clé susceptible de profiter de la coopération des pays représentés à la réunion.

Je me suis ensuite rendu à Hakone, au Japon, pour y rencontrer les ministres du Commerce du Japon, des États-Unis et de la Communauté européenne, puis à Tokyo à l'occasion de la réunion des représentants de 20 États parties au GATT. Nous avons convenu de la nécessité d'assurer le succès du Cycle Uruguay, et nous avons fait des progrès dans cette direction. Nous avons en outre convenu que les pays doivent présenter leurs plans de négociation détaillés d'ici à la fin de l'année, de sorte que les négociations effectives puissent s'ouvrir en début d'année. Enfin, nous avons décidé d'aller de l'avant avec les questions cruciales liées à l'accès aux marchés.

À Chiang Mai, à compter de demain, les ministres du Groupe de Cairns se réuniront sous la présidence du ministre du Commerce Subin. D'ici à jeudi, nous devrions nous prononcer sur une proposition du Groupe concernant la réforme du commerce des produits agricoles qui, nous l'espérons, fera avancer ce volet très complexe et critique des négociations.

Comme la Thaïlande, le Canada a besoin d'un système commercial à la fois ouvert et équitable pour ses produits agricoles et autres biens, pour ses services, ses investissements et sa technologie. Nous devons profiter du présent Cycle pour vaincre les forces du protectionnisme, de l'unilatéralisme et de la régulation du commerce, qui tous menacent le libre-échange.

Si le Cycle est couronné de succès, les produits, les services et les capitaux n'auront peut-être jamais circulé aussi librement.

Dans un tel environnement, nous devons prendre bien soin d'équilibrer compétition et coopération, intérêt national et harmonie internationale.

Nous sommes motivés par le fait que de meilleures conditions de commerce favoriseront la croissance économique. Nous donnerons à tous, hommes et femmes, un moyen pratique de diversifier leurs activités commerciales et d'enrichir l'économie. Nous donnerons à l'esprit d'entreprise toutes les chances de s'épanouir.

Ces objectifs, tous les membres de ce club les partagent sans aucun doute à part entière.

Merci à tous. Et merci à vous en tant que club pour l'excellent travail que vous accomplissez en renforçant les liens qui unissent nos deux pays.

Khop khoun khrap.